

École Boucher-De La Bruère
7760 rue La Fontaine
Montréal, Québec
H1L 3H2



**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Le mardi 17 octobre 2023, 18h**

Présents:

Caroline Sauvageau
Férial Bouchiha
Geneviève Coly
Jacynthe Touchette
Frederic d'Aragon
Nathalie Grenier
Lyza Fréchette
O'Neill Langlois

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h02.
Le quorum est constaté.

2. Désignation d'un ou une secrétaire pour la rencontre

Jacynthe Touchette se propose pour être la secrétaire pour la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lyza Fréchette et Jacynthe Touchette proposent d'ajouter deux points en varia.
Adoption de l'ordre du jour proposé par Lyza Fréchette.

4. Adoption du procès-verbal et suivi du 19 septembre 2023

Adopté avec de légères modifications par Lyza Fréchette

5. Nouvelle des nôtres et bons coups

Marie-Josée est absente pendant quelques semaines et est remplacée par une personne avec de l'expérience en secrétariat.

L'excellence de l'équipe école a été soulignée par le directeur ainsi que par la psychoéducatrice lors d'une autre rencontre.

30 ensembles complets d'habits d'hiver neufs ont été offerts pour les élèves de l'école dans le besoin et/ou nouveaux arrivants par un organisme communautaire, le Centre Hochelaga sur St-Germain, dans le cadre de l'Opération sous zéro.

6. Mot du public

N/A

7. Mot du président

Pour information :

- Retour sur la formation CÉ
Mention qu'il y a quelques nouvelles capsules qui pourraient valoir la peine de regarder par ceux qui ont complété la formation antérieurement.
- Déclaration d'intérêt (rappel)
Frédéric renverra le courriel à ceux qui ne l'ont pas déjà rempli.
- Sécurité des travaux de réfection
Des lacunes en termes de sécurité ont été remarquées par le président qui est en communication constante avec le directeur pour consigner les événements et faire le suivi avec le contracteur. Malgré ces lacunes remarquées, le travail se passe bien et dans les temps. Si d'autres membres voient des lacunes au niveau de la sécurité du chantier, ils peuvent envoyer les détails à Frédéric.
- Sortie scolaire
École et les arts:
 - le 2 novembre maternelle, devrait avoir été approuvé l'année dernière.
 - le 1er décembre AM 3-6 années
 - le 22 février 1er cycle
 - le 21 mars 3-6 années en PM
 - le 15 avril PM maternelle et 1er cycle

Approuvé à l'unanimité dans le cas où cela n'aurait pas été fait l'année dernière.

Une sortie au cinéma l'Impérial pour le Festival du Cinéma a eu lieu la semaine dernière pour les première années. Un courriel aurait dû être envoyé pour faire approuver. Sortie approuvée à l'unanimité rétroactivement.

Pour approbation ou adoption :

- Budget annuel de fonctionnement CÉ: 400\$ qui peut être réparti selon la volonté du CÉ. À réfléchir. L'année dernière, ce montant a été octroyé en certificats-cadeaux pour souligner le travail des bénévoles. O'Neill Langlois souligne qu'on peut faire un repas entre membres du CÉ avec ce montant.

8. Mot de la direction

Pour information :

- Campagne de financement
La Campagne de chocolat va bon train. Pour les prochaines fois, il faudrait réfléchir à un projet précis associé à chaque campagne de financement.
- Budget – surplus et déficit
Le budget de l'année dernière a été présenté aux membres. Le budget est équilibré et ne présente aucun surplus ni déficit.

Le budget pour 2023-2024 sera présenté plus en détails lors de la prochaine réunion. Cette année, la présence d'un.e préposé.e pour élève handicapé (PEH) nous met en déficit autorisé. Ce déficit sera partiellement comblé par le poste d'orthophoniste à temps partiel non-comblé.

- Tutorat
Aucun tutorat n'est prévu pour le moment. Il faut trouver quelqu'un qui a les compétences, le temps et l'intérêt pour offrir le service. L'aide aux devoirs ne peut se qualifier pour cette enveloppe budgétaire.
- Acte d'établissement 2024-2027 / PTRDI
La complétion annuelle et l'envoi de l'acte d'établissement ont été fait au cours de la réunion. Le CÉ a confirmé tous les renseignements qui sont fournis dans le document sans modification. L'école occupe la totalité de son établissement et a un taux d'occupation de 122% en raison des trois classes modulaires. Il est prévu que les classes modulaires demeurent en place jusqu'à 2026-2027 (dernière année dans les prévisions présentées)
- Projet éducatif
Le 24 novembre, il y aura une journée pédagogique institutionnelle. Il y sera discuté des moyens pour atteindre les objectifs du projet éducatif en écriture.
- Sortie éducative
Discuté au point 7, mot du président.

9. Mot de la représentante des enseignant(e)s

N/A

10. Mot de la représentante du service de garde

N/A

11. Mot de la représentante au Comité de parents - région Est

Une première rencontre a eu lieu pour briser la glace de l'année 2023-2024.

Rien à mentionner aux membres du CÉ.

12. Varia

- Arbre des anges: Les Loisirs Ste-Claire organisent un marché de Noël avec un projet qui s'appelle "Arbre des anges". La maison des familles ainsi que les écoles ont été contactées pour nommer des enfants qui pourraient se trouver dans une situation économique difficile. Les gens qui iront au marché de Noël pourront prendre un "ange" dans un arbre où seront inscrits le prénom d'un enfant ainsi que ses champs d'intérêt. La personne pourra acheter, emballer et remettre un cadeau à Loisirs Ste-Claire qui offriront le cadeau d'une valeur d'environ 50\$ à l'enfant. L'École doit fournir deux noms par niveau

Le directeur souligne qu'il pourrait y avoir beaucoup plus d'enfants à nommer que ce qui est demandé. Il souligne aussi l'importance de la discrétion à toutes les étapes du processus (i.e., ne pas remettre le cadeau emballé devant la classe). Lyza s'assurera de faire le suivi pour savoir s'il peut y avoir plus d'enfants. Geneviève Coly souligne aussi l'importance de prendre part à cette opportunité qui est offerte.

- Bibliothèque: Jacynthe Touchette a demandé de l'information sur l'état du service de la bibliothèque à l'école. Caroline Sauvageau lui a répondu qu'à ce moment-ci, le service est en suspens puisqu'il n'y a pas de comité actif pour la bibliothèque. Il est essentiel pour le bon fonctionnement de la bibliothèque que des enseignantes chapeautent les activités en plus des bénévoles. La marge de manœuvre nécessaire pour cette prise en charge n'est pas disponible à ce moment-ci au sein du personnel.

Levée de l'assemblée à 19h37